



## Traité Péa

### Michna 2 - Chapitre 5

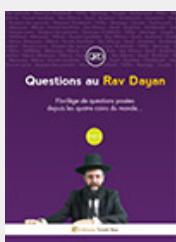
שְׁבֵלֶת שַׁבְּקָצֵר וּרְאִשָּׁה מַגִּיעַ לְקָמָה,  
אִם נִקְּזָרָת עִם קָמָה, הַרְיָה הִיא שֶׁל בָּעֵל הַבַּיִת.  
וְאִם לֹא, הַרְיָה הִיא שֶׁל עֲבָדִים.

שְׁבֵלֶת שֶׁל לְקָט שְׁנַת עֲרָבָה בְּגִדִּישׁ,  
מַעַשֵּׂר שְׁבֵלֶת אַחֲת וּנוֹתֵן לוֹ.

אמֶר רַבִּי אֱלִיעֶזֶר:

וְכִי הִיאָר הַעֲנִי בָּזָה מַפְלִיף דָּבָר שֶׁלֹּא בָּא בְּרִשותוֹ?  
אֶלָּא מִזְכָּה אֶת הַעֲנִי בְּכָל הַגִּדִּישׁ,  
וּמַעַשֵּׂר שְׁבֵלֶת אַחֲת וּנוֹתֵן לוֹ.

Une tige de blé qui échappe au moissonneur, dont le bout atteint la récolte sur pied, si elle peut être coupée en même temps que les autres, elle appartient au propriétaire, sinon; elle est pour les pauvres. Une tige de lékète, qui s'est mélangée dans une meule, il (le propriétaire) prend la dîme sur un épis et la lui (au pauvre) donne. Rabbi Eliézer dit : comment ce pauvre peut-il échanger une chose dont il n'a pas pris possession ? Il fera donc le don de toute la meule au pauvre, prélèvera la dîme sur un épis et la lui donnera.



### Questions au Rav Dayan (tome 5)

Ces questions, vous vous les êtes posées un jour, ou vous vous les poserez dans l'avenir...

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - [www.torah-box.com/editions](http://www.torah-box.com/editions)